



COMMUNE  
DE  
**SAINTE ANASTASIE**

**RELEVÉ DES DECISIONS  
CONSEIL MUNICIPAL  
31 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 31 Mars à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastase régulièrement convoqué le 25 mars 2026, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire,

**PRESENTS** : MM TIXADOR – HIBSCHELE - Mme HURLIN – M. FABRE – Mme LAPIERRE – M. COULON – Mme ARNAUD GIBOULET – M. BECHARD – Mmes PAIN - BAECKER – M. AUBIN – Mme GUILLET – MM. RODRIGUEZ – DEHAUSSE – Mme GEYNET HOULONNE – M. CLOCHEAU –

**ABSENTS EXCUSES** : Mme DE CORO – Mme GAMONDES - M. FARA

**PROCURATIONS** : Mme DE CORO à Mme ARNAUD-GIBOULET  
Mme GAMONDES à M. TIXADOR  
M. FARA à Mme PAIN

Soit 19 votants

-----

Les points suivants ont été examinés au cours de la séance

1. **Désignation du secrétaire de séance** : Madame Florence PIAN a été désignée secrétaire de séance.

2. **Approbation des procès-verbaux des 25 février et 20 mars 2026**

Le procès-verbal de la séance du 25 février 2026 est approuvé à l'unanimité des votants (Mmes LAPIERRE-PAIN-GUILLET-GEYNET HOULONNE – MMRDRIGUEZ-DEHAUSSE – CLOCHEAU n'ont pas participé au vote).

Le procès-verbal du 20 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.

3. **Commissions municipales**

3.1 Nombre de commissions municipales : le conseil municipal approuve à l'unanimité la création de 7 commissions municipales, dont 1 commission extra-municipale.

3.2 Nombre de membres au sein de chaque commission (+ le maire président de droit)

Proposition : nombres de membres titulaires + 2 suppléants

1. Commission FINANCES - COMMUNICATION (5 membres)
2. Commission AFFAIRES SCOLAIRES – ENFANCE – JEUNESSE (9 membres)
3. Commission TRAVAUX VOIRIE/CHEMINS - BATIMENTS – RESEAUX (6 membres)
4. Commission ENVIRONNEMENT – EAU BRUTE – CADRE DE VIE (9 membres)
5. Commission FESTIVITES PROTOCOLE ASSOCIATIONS (8 membres)
6. Commission TOURISME PATRIMOINE (6 membres)
7. Commission extra-municipale VIE LOCALE (21 membres)

*Porte des Gorges du Gardon - Site classé*

#### 4. Elections des membres pour chacune des commissions municipales

Monsieur le maire demande à l'assemblée si tous les élus sont d'accord pour voter à mains levée. Adopté à l'unanimité.

##### Commissions des finances communication

1. FABRE Alain, rapporteur
2. HIBSCHELE JM.
3. HURLIN R.
4. LAPIERRE C.
5. COULON D.

Suppléants : S. GUILLET –

##### Commission Enfance-jeunesse-Famille :

1. HURLIN Régine
2. DE CORO Jessica
3. ARNAUD GIBOULET Sophie
4. PAIN Florence
5. DEHAUSSE Rémy
6. HOULONNE Martine
7. FARA Julien
8. LAPIERRE Catherine
9. GAMONDES Sophie

##### Commission Eaux-environnement-agriculture- protection cadre de vie :

1. D.COULON
2. JM HIBSCHELE
3. G.RODRIGUEZ
4. R.HURLIN
5. S.ARNAUD GIBOULET
6. P.CLOCHEAU
7. R.DEHAUSSE
8. M. HOULONNE
9. S. GAMONTES

##### Commission Travaux-Voirie-Bâtiments-Réseaux

1. HIBSCHELE Jean-Marc, rapporteur
2. COULON Daniel
3. BECHARD Alain
4. AUBIN Dimitri
5. CLOCHEAU Patrick
6. RODRIGUEZ Guillaume

Suppléant : FABRE Alain - DEHAUSSE Rémy

##### Commission -Tourisme- Patrimoine

1. BAECKER Sibylle
2. COULON D.
3. LAPIERRE C
4. CLOCHEAU P.

5. ARNAUD GIBOULET S.
6. BECHARD A.

Suppléants : AUBIN D.

Commission festivités- ASSOCIATIONS PROTOCOLE :

1. LAPIERRE C ;
2. DE CORO J ;
3. ARNAUD GIBOULET S.
4. DEHAUSSE R.
5. CLOCHEAU P.
6. GUILLET S.
7. FARA J.
8. GAMONDES Sophie

Suppléants : Régine HURLIN – Jean-Marc HIBSCHELE

**5. Election des membres à la CAO (scrutin de liste 3 membres titulaires et 3 membres suppléants)**

Sont élus à l'unanimité membres de la commission d'appel d'offre :

Titulaires : MM TIXADOR – HIBSCHELE – FABRE

Suppléants : Mmes HURLIN – LAPIERRE – M. COULON

**6. Désignation des délégués auprès des différents syndicats intercommunaux :**

6.1 Syndicat Mixte Leins Gardonnenque

Conseil : Titulaire : M. TIXADOR – Mmes HURLIN – DE CORO

Suppléant : M. FARA

Bureau : M. TIXADOR

Commission finances : M. FABRE titulaire – M. TIXADOR suppléant

Commission enfance jeunesse périscolaire : Mme HURLIN, titulaire, Mme ARNAUD GIBOULET suppléante

6.2 SIVU Massif du Gardon (syndicat intercommunal à vocation unique)

Mme HURLIN et M. COULON délégués titulaires

M. DEHAUSSE et M. CLOCHEAU, délégués suppléants

6.3 SITOM du Sud Gard (syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères)

Monsieur TIXADOR est désigné délégué à l'unanimité

6.4 SMEG (syndicat mixte d'électricité du Gard)

Délégués titulaires : Monsiuer Jean-Marc HIBSCHELE et M. FABRE

Délégués suppléants : M. TIXADOR et M. COULON

6.5 CLETC : commission locale d'évaluation des transferts de charges

A l'unanimité, Monsiuer TIXADOR est désigné délégué por siéger à la CLTC de la CA Nîmes Métropole.

**7. Délégation du conseil municipal au Maire**

Le conseil municipal accorde à l'unanimité les délégations générales prévus à l'article L.2122-22 du CGCT, et fixe les montants maximums suivants au-dessus desquels le conseil municipal devra être saisi:  
60 000 € pour la passation et l'exécution des marchés  
2000 € pour les ventes de biens communaux.

#### **8. Composition du CCAS : désignation des représentants du conseil municipal :**

A l'unanimité, le conseil municipal désigne les conseillers ci-dessous pour siéger au CCAS de la commune :  
Madame Sylvie GUILLET, vice-présidente  
Madame HURLIN,  
Madame DE CORO  
Sophie ARNAUD GIBOULET  
Julien FARA

#### **9. Convention de partenariat pour avec la CA Nîmes Métropole pour les traditions taurines**

La convention de partenariat proposée par la CA Nîmes Métropole dans le cadre de la mise en œuvre des traditions taurines et du spectacle prévu sur la commune, est approuvée à l'unanimité.

#### **10. Questions diverses**

##### 10.1 Lieu de réunion des conseils municipaux :

Monsieur TIXADOR rappelle que le conseil municipal avait été déplacé dans la nouvelle salle du foyer en raison de travaux prévus dans l'annexe de la mairie, dont l'acoustique était particulièrement désagréable. Ces travaux ayant été réalisés, il propose de ramener le lieu des réunions dans la salle initiale, qui se trouve tout à côté de la mairie.

Cette proposition retient l'accord des élus qui l'approuve à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h17.

Le Maire,

**Gilles TIXADOR**

